

## Budget 2011 : «À la tronçonneuse» !

C'est Christine Lagarde, ministre chargée de l'économie qui, en présentant le projet de budget 2011, a déclaré: *«Nous y sommes allés à la tronçonneuse»*.

Le gouvernement prétend économiser 100 milliards d'euros d'ici 2014, dont 60 milliards au budget 2011, sous couvert de *« maîtrise du déficit public »*. Ramener le déficit de 7,7 % en 2010 à 2 % en 2014, c'est faire payer la crise du système capitaliste aux salariés.

**Pas plus qu'ils n'acceptent la loi sur les retraites promulguée dans la nuit du 9 novembre 2010, dont FO revendique l'abrogation, les salariés, les agents publics n'acceptent le projet de budget 2011...**

Derrière ce programme hallucinant d'économies, se jouent les conditions de travail et de vie de millions de d'agents de l'Etat, l'existence du service public républicain, l'avenir de la société tout entière.

La Confédération FO a chiffré à 400 000, les suppressions de postes d'ici 2014 du super plan d'austérité que veut imposer le gouvernement.

Luc Chatel annonce 16 000 suppressions supplémentaires au budget 2011, dont au moins 600 postes administratifs (200 en EPLE) (1)

### Deux accords avec le gouvernement, contraires à nos intérêts : 5500 postes administratifs ont été supprimés de 2002 à 2010 !

Le 9 octobre 2008, alors que les personnels subissaient déjà les conséquences de 4400 suppressions de postes, les dirigeants A&I-UNSA signaient sans sourciller la suppression de 1700 postes supplémentaires avec M. Darcos en échange du salaire « au mérite » avec la PFR ! Avec 600 postes supprimés en 2011 cela fera 6100 suppressions !

Le 9 mars 2010, les mêmes - ralliant la CFDT - ont signé cette fois avec L. Chatel et V. Péresse un « programme de travail » (2) pour « prolonger un dialogue social utile à l'efficience du service public » (3).

Ce « programme de travail » préconise la mise en œuvre d'une *« véritable gestion prévisionnelle des effectifs des emplois et des compétences »* (GPEEC), ayant notamment pour objectif de *« définir, sur la base des métiers exercés, un pyramidage des corps renforçant la part des personnels de catégorie A et surtout B, ainsi que les promotions des personnels de catégorie C »*. **Aucun chiffre ne figure dans cet accord.** Un document de travail ministériel rendu public en mai 2010 reprend ces orientations et prévoit en annexe un questionnaire aux académies sur les économies attendues de ces dispositions.

Quant aux dirigeants UNSA, ils *« revendiquent »* dans leur propagande électorale de *« restructurer la grille catégorielle »* de la manière suivante *« 25% en catégorie C, 50% en catégorie B, et 25% en catégorie A »* !

### Quelles conséquences de cette proposition de « pyramidage » des corps ? FO a pris sa calculette pour aider les personnels à y voir plus clair...

L'effectif des personnels administratifs de l'Education nationale (Attachés, SAENES, Adjoints) au 1<sup>er</sup> juin 2010 est de **69 697**, et il est réparti selon le tableau 1. Une simulation à effectif global constant donnerait une autre répartition selon le tableau 2 ci-dessous :

**TABLEAU 1**
**PYRAMIDAGE CORPS ACTUEL**

Situation actuelle	Effectifs au 01/06/2010	% ACTUEL
(incluant la Centrale)		
<b>TOTAL</b>	<b>69 697</b>	<b>100%</b>
<b>ATTACHES</b>	<b>11 154</b>	<b>16,00%</b>
<b>SAENES</b>	<b>20 259</b>	<b>29,07%</b>
<b>ADJOINTS ADM.</b>	<b>38 284</b>	<b>54,93%</b>

**TABLEAU 2**
**Repyramidage à effectifs constants**

	Effectifs au 01/06/2010	simulation		
		nouvelle répartition	différence +/-	% UNSA
(incluant la Centrale)				
<b>TOTAL</b>	<b>69 697</b>	<b>69 697</b>		<b>100,00%</b>
<b>ATTACHES</b>	<b>11 154</b>	<b>17 424</b>	<b>+ 6 270</b>	<b>25,00%</b>
<b>SAENES</b>	<b>20 259</b>	<b>34 849</b>	<b>+ 14 590</b>	<b>50,00%</b>
<b>ADJOINTS ADM.</b>	<b>38 284</b>	<b>17 424</b>	<b>- 20 860</b>	<b>25,00%</b>

Comment croire que le gouvernement accepte de créer 6270 postes de catégorie A et 14 590 de catégorie B, en contrepartie de la suppression de 20 860 postes en catégorie C, alors qu'il veut économiser 100 milliards ?!

Sur quelle base le gouvernement pourrait-il donc « pyramider » à « 25%,50%,25% » ?

En maintenant les effectifs actuels d'Attachés ? De SAENES ? D'Adjoints administratifs ? **L'accord du 9 mars 2010 ne le dit pas...**

Or, selon l'option choisie les résultats sont très différents (voir tableaux ci-dessous).

**Deux simulations du « pyramidage », l'une à partir des effectifs SAENES, l'autre à partir des effectifs d'Adjoints :**

- avec le maintien des effectifs actuels des SAENES, elle aboutirait à 29 179 suppressions de postes, dont 28155 dans le corps des Adjoints !!! (Tableau 3)

- avec le maintien des effectifs actuels d'Adjoints, elle aboutirait à 83 439 créations de postes de catégories A et B !!! (Tableau 4)

**TABLEAU 3**

**Repyramidage à effectifs SAENES constants**

Simulation	Effectifs au 01/06/2010	simulation		
		nouvelle répartition	différence +/-	% UNSA
(incluant la Centrale)				
TOTAL	69 697	40 518	-29 179	100%
ATTACHES	11 154	10 130	-1025	25%
SAENES	20 259	20 259	0	50%
ADJOINTS ADM.	38 284	10 130	-28155	25%

**TABLEAU 4**

**Repyramidage à effectifs Adjoints constants**

Simulation	Effectifs au 01/06/2010	simulation		
		nouvelle répartition	différence +/-	% UN
(incluant la Centrale)				
TOTAL	69 697	153 136	+ 83 439	100%
ATTACHES	11 154	38 284	+ 27130	25%
SAENES	20 259	76 568	+ 56309	50%
ADJOINTS ADM.	38 284	38 284	0	25%

Dès lors, et face à de tels écarts, comment laisser croire aux personnels que le « pyramidage 25/50/25 » leur serait par définition favorable, alors que le « programme de travail » du 9 mars 2010 n'envisage à aucun moment qu'il puisse se faire « à effectifs constants » ! En revanche, la méthode de la « **requalification des emplois** », est mentionnée dans ce document, ce qui signifie, qu'à masse indiciaire (ou salariale) au mieux équivalente, on peut supprimer massivement des postes : 3 postes d'Adjoints peuvent servir à créer 2 postes de SAENES, ou 2 postes d'Adjoints peuvent créer un poste d'Attaché... Que resterait-il donc de la Fonction publique avec la disparition programmée de la catégorie C ?!

**Le pyramidage « 25%50%25% » est une vaste supercherie destinée à camoufler la poursuite des suppressions de postes, en application du dogme RGPP du « non remplacement d'un départ en retraite sur deux ».**

Que dit le ministre lui-même sur le contenu de son plan, à peine 3 mois après la signature du « programme de travail » du 9 mars 2010 ?! Recevant une délégation de la FNEC FP FO le 4 juin 2010, qui lui demandait l'arrêt des suppressions de postes, l'arrêt des restructurations, mutualisations, fusions de services, des IA, groupements comptables etc.

Luc Châtel nous a répondu : « **Demander à un fonctionnaire qui a la garantie d'emploi de partir à 150 km de chez lui, ce n'est pas une restructuration ! Je demande à la DGRH de mettre en œuvre la loi sur la mobilité** »...

Le mot « restructuration » figure pourtant en toutes lettres au point 6 de l'accord du 9 mars 2010 !

Et la loi du 9 août 2009 sur la « mobilité » prévoit qu'un fonctionnaire qui refuse 3 propositions d'affectation dans le cadre d'une « réorientation professionnelle » est licencié... Le décret d'application de cette loi vient de paraître le 12 novembre 2010 !

**Indépendance syndicale ou participation à la « gouvernance » du plan d'austérité ?  
FORCE OUVRIERE a fait son choix, celui des personnels !**

A ce « programme » commun de casse du service public et de destruction de nos postes et de nos statuts, FO oppose le combat de résistance pour les revendications :

- Halte au super plan d'austérité,
- Non au gel du point d'indice jusqu'en 2014, augmentation générale de nos salaires,
- Annulation des 600 suppressions de postes administratifs inscrits au budget 2011,
- Rétablissement des 5500 postes administratifs supprimés depuis 2002
- Arrêt des restructurations / fusions / mutualisations des services administratifs et comptables,
- Non à la mobilité imposée,

**FO dit OUI à des postes supplémentaires de promotions en B pour les Adjoints, et en A pour les SAENES mais dit NON à tous dispositifs qui conduirait à supprimer des postes !**

Par correspondance, avant le 1<sup>er</sup> décembre 2010, à l'urne, le 1<sup>er</sup> décembre,  
**VOTEZ, FAITES VOTER FO !**

(1) Le protocole d'accord du 9 octobre 2008 signé par A&I UNSA et Xavier Darcos supprimant 1700 de postes administratifs sur 3 ans

(2) le « programme de travail » du 9 mars 2010 et notre analyse complète sont disponibles sur le site du SPASEEN-FO

(3) L'« efficacité », c'est la « qualité du rendement permettant de réaliser un objectif avec le minimum de moyens engagés » selon les experts en management des entreprises.